**La démocratie comme forme de société**

Alors qu’en 1814, le *Dictionnaire de l’Académie Française* évoquait l’antiquité et les errements de la Terreur sous le vocable démocratie, en 1835, **Villemain** écrit dans une introduction à la nouvelle édition de ce même dictionnaire : « *La démocratie est dans les mœurs*». **Royer-Collard** l’avait annoncé dès 1822 en considérant la démocratie comme un « *état social*» et comme une puissance « *qui a voulu changer l’état de la société*». **Rémusat** le confirmera rétrospectivement en constatant que « *la démocratie est dans l’ordre social*» et qu’un tel mot ne désigne rien d’autre que la « *civilisation moderne*» [**Rosanvallon**, 1993, 24]. Plus que tout autre, **Tocqueville** incarne cette nouvelle définition de la démocratie non seulement à cause de l’ampleur et de la profondeur de sa réflexion sur ce terrain mais également du fait du succès *De la démocratie en Amérique* dont le premier volume paru en 1835 popularisa cette acception. Pour lui, « *La démocratie constitue l’état social, le dogme de la souveraineté du peuple constitue le droit politique. Ces deux choses ne sont point analogues. La démocratie est une manière d’être de la société, la souveraineté du peuple est une forme de gouvernement*» (**Alexis de Tocqueville**, Manuscrit de Yale de *De la démocratie en Amérique* cité *in* **Jean-Claude Lamberti**, *Tocqueville et les deux démocraties*, Paris, PUF, 1983, p 33). La démocratie possède donc une dynamique intrinsèque qui implique une remise en cause radicale de l’ensemble des relations entre les hommes. Elle implique l’effacement des distances sociales et engendre une égalité qui va au-delà de la seule dimension juridique. Peut-être, s’agit-il là du principal héritage que **Tocqueville** nous lègue [**Lefort**, 1986, 17-30]. Reste que la position des libéraux est ambivalente : en tant qu’elle désigne le gouvernement représentatif, la démocratie est largement acceptée par les libéraux qui se méfient pour autant du suffrage universel ; en tant qu’elle désigne une forme de société égalitaire ou une dynamique historique de « *l’égalisation des conditions*», la démocratie suscite une suspicion considérable chez les libéraux dont l’œuvre de **Tocqueville** est une parfaite illustration. En définissant l’aspect politique des temps modernes, la démocratie continue d’être l’antonyme de la féodalité et du privilège nobiliaire. Mais dans la mesure où elle devient le synonyme de « *l’égalité des conditions*», elle tend à s’opposer principalement aux termes de bourgeoisie et de richesse. C’est en ce sens que le mot se popularisa.